

## **C.P.A.S. de Brugelette – DÉCLARATION DE POLITIQUE SOCIALE 2019-2024**

Les priorités fixées pour la mandature concernent les axes suivants :

➤ **L'aide aux personnes et aux familles**

Maintenir notre action centrée sur la personne et sur leurs divers besoins.  
Maintenir l'offre des services qui permettent le maintien des personnes à domicile.  
Assurer et améliorer l'ensemble de notre action sociale.

➤ **Finances**

Gestion rigoureuse et réaliste des finances.  
Développement des projets en corrélation avec nos possibilités budgétaires.

➤ **Personnel**

Avoir une administration moderne efficace avec des agents de qualité dans une gestion dynamique de l'Administration.

➤ **La coordination et le partenariat**

Coordonner les différents services pour mieux desservir nos concitoyens.  
Développer les synergies avec les partenaires pour développer des projets plus ambitieux.  
Proximité des services – création d'un « pôle social ».

➤ **L'information, l'accueil,**

Favoriser l'accueil des personnes.  
Mieux informer la population.

➤ **La sécurité**

Maintenir et renforcer la politique de sécurisation de l'information et de l'accès aux bâtiments.

➤ **Le logement**

Poursuivre le développement de notre politique de logement.

➤ **Le bien être**

Maintenir et renforcer la politique de sécurisation de l'information et de l'accès aux bâtiments.

## Sensibilisation à la politique environnementale

- des usagers
- du personnel
- des bénéficiaires des services
- des différents locataires (logements pour Place M. Sebastien, ILA, logement d'insertion, de transit...)